

PROGRAMME DE FORMATION

La SCI en 20 cas pratiques

Approfondissez votre expertise avec notre nouvelle formation "La SCI en 20 cas pratiques", conçue pour maîtriser les enjeux fiscaux, juridiques et patrimoniaux liés à la gestion et à l'utilisation stratégique d'une SCI. À travers des cas concrets illustrés, vous apprendrez à comparer les régimes fiscaux (IR/IS), optimiser la transmission de patrimoine, protéger les intérêts des associés (couples non mariés, biens propres) et gérer efficacement les opérations courantes (comptes courants d'associés, cession de parts). Cette formation vous apportera des solutions pratiques et opérationnelles pour répondre aux problématiques complexes de vos clients. Une expertise indispensable pour les professionnels du patrimoine et de la finance !

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	590 €
Objectifs:	

- Comprendre les implications fiscales et juridiques des différents régimes de SCI (IR/IS)
- Maîtriser les stratégies patrimoniales et financières liées à la SCI
- Appréhender les aspects pratiques de la gestion et des opérations courantes de la SCI

- Contenu pédagogique:
1. Comparatif SCI IR/IS
 2. L'OBO immobilier via SCI
 3. L'option IS
 4. La gestion comptable des comptes courants d'associés
 5. La transmission de la nue-propriété de parts de SCI
 6. SCI et contrat de capitalisation
 1. SCI IR
 2. SCI IS
 3. Apport contrat de capitalisation
 7. SCI et protection du couple non marié
 1. Démembrement croisé
 2. Tontine
 8. SCI et la transmission du patrimoine
 1. Chronologie
 2. Vente à un successible
 3. Favoriser un héritier
 4. Eviter l'indivision
 5. Apport puis donation ou donation puis apport
 9. Vente de l'immeuble ou cession des parts sociales
 10. Détention de SCPI via SCI IS
 11. SCI et bien propre sous le régime de communauté
 1. Acquisition par un époux en instance de divorce
 2. Bien propre et SCI

CGPI :

- Carte T ou DDA : 7 heures

Experts-comptables

- 7 heures

Cette formation peut répondre aux obligations réglementaires de plusieurs dispositifs. Toutefois, les heures ne peuvent être comptabilisées qu'une seule fois pour justifier vos obligations annuelles de formation continue.

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

